***Déclaration de Stratégie Erasmus Enseignement Supérieur***

Le pôle d’enseignement agricole public de Chaumont est un établissement de formation professionnelle et technologique agricole. En plus de la mission de formation, notre établissement assure les missions d’insertion, d’animation du territoire, d’expérimentation et de coopération internationale. L’établissement est titulaire d’une charte ERASMUS 2014-2020. Depuis plusieurs années, le volume global de mobilité destinée au supérieur est faible : en moyenne un étudiant par année. Par contre, sur la période 2018-2020, les mobilités professionnelles à destination des élèves et apprentis de niveau 4 se sont fortement développées en Irlande, Belgique, Espagne, Pologne, Allemagne et République Thèque. Les relations avec les organismes de recherche agricole et les entreprises du secteur de la production animale permettent d’envisager une stratégie internationale plus ambitieuse pour les apprenants de niveau 3 et 4.

Cette stratégie fait d’ailleurs partie du deuxième axe du projet d’établissement intitulé «100 % citoyen » voté en Conseil d’Administration le 24 juin 2019 (Annexe 1). Elle vise à conforter l’attitude citoyenne, favoriser l’ouverture sociale et culturelle et à favoriser l’inclusion des apprenants en situation de handicap.

Chaque année, 45 à 50 étudiants en brevet de technicien supérieur agricole sont inscrits dans cette formation d’une durée de deux ans. Ces derniers deviendront des techniciens supérieurs spécialistes des productions animales et travailleront dans des organisations professionnelles agricoles. Une dizaine d’enseignants interviennent dans la formation de techniciens supérieurs. La moitié de l’équipe enseignante regroupe des enseignants techniques spécialistes des productions animales et végétales, de l’économie agricole, du machinisme agricole. L’autre moitié de l’équipe est composée d’enseignants de matières générales, français, langues étrangères, économie, éducation socio-culturelle, sciences expérimentales.

Le secteur des productions animales est en pleine mutation et devra répondre à des enjeux stratégiques. La profession agricole devra produire des denrées de qualité qui répondent aux attentes des filières et des consommateurs européens à des prix compétitifs tout en respectant l’environnement et le bien-être animal. Il est demandé aux équipes enseignantes de mettre en œuvre une évaluation par capacité en prenant en compte la durabilité des systèmes, l’impact et les effets des pratiques agricoles sur le changement climatique afin d’exercer leur sens critique sur les pratiques agro écologiques. En tant que futurs techniciens supérieurs spécialistes des productions animales, les étudiants devront développer pendant leur formation des compétences leur permettant de faire face à ces enjeux. Ce défi pour l’agriculture française et européenne nécessite une mutualisation des compétences acquises : ainsi les étudiants pourront mener des études dans des domaines où nos voisins européens sont en avance comme le bien-être animal et à l’issue de leurs BTS se prévaloir à l’international de compétences techniques pointues en France comme la génétique sur certaines races.

Grace à ce programme, les étudiants pourront compléter et personnaliser leur parcours de formation par des compétences acquises à l’étranger. A ce titre, les étudiants inscrits dans notre établissement pourront réaliser une mobilité de stage à l’étranger de deux mois entre la première et la deuxième année de formation. Ce stage sera diplômant, il permettra la rédaction d’un rapport de stage évalué par un jury extérieur. A ce titre, les partenaires dans ce projet devront être en capacité de proposer aux étudiants des thématiques d’étude répondant à la fois aux objectifs de la formation et au projet professionnel de l’étudiant. Les organisations d’accueil des stagiaires pourront être des entreprises, des organisations para-agricoles ou des centres de recherche agricole.

Pour le moment le cadre juridique, notamment la non utilisation des ECTS, ne permet pas de reconnaître, ces mobilités d’études à l’étranger. Lorsque les ECTS seront généralisés dans l’enseignement supérieur agricole, il pourra être proposé aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation en réalisant un semestre d’étude à l’étranger. Un réseau de partenaires sera développé avec des établissements d’enseignement supérieur proposant également des formations centrées sur les productions animales et pouvant apporter une plus-value au diplôme préparé dans notre établissement. Cette mobilité sera permise sous condition d’une maitrise suffisante de la langue dans laquelle les cours seront dispensés.

Dans un souci de modernisation et d’amélioration de la qualité de l’enseignement supérieur dans notre établissement, les personnels intervenants dans la formation supérieure seront invités à participer activement au programme. Ceci permettra de renforcer la qualité de l’enseignement proposé par un échange de pratiques pédagogiques mais aussi par l’acquisition de compétences techniques nouvelles développées par des partenaires européens. Par ailleurs, ces mobilités pourront s’inscrire en complémentarité de l’implication du personnel de l’établissement dans des réseaux de recherche tels que la participation à des CASDAR Transition agroécologique, des Réseaux Mixtes Technologiques RMT, des projets Enseigner à Produire Autrement régionaux (EPA2.

Afin de répondre aux objectifs des étudiants et des membres du personnel, l’établissement souhaite renforcer et développer son réseau de partenaires dans le domaine des productions agricoles. Le lycée bénéficie d’un réseau d’environ 40 entreprises/lycée professionnel /associations dans 6 pays différents qui pourront être mobilisés. Ces partenariats devront s’articuler autour des enjeux agricoles actuels : compétitivité, respect du bien-être animal et de l’environnement, changement climatique, innovation et qualité des produits agricoles afin de répondre aux attentes des consommateurs et de la société. Un intérêt particulier sera mis sur l’adéquation entre le projet professionnel de l’étudiant et le domaine d’excellence du partenaire dans le secteur des productions animales. Les zones géographiques seront choisies en fonction de leur capacité à répondre aux attentes des étudiants et leur projet professionnel.

Les mobilités Erasmus seront proposées aux étudiants en début de cycle lorsqu’ils sont en recherche du stage principal de leur formation. De même, les Erasmus Days organisés en début d’année scolaire sont un moment d’information et d’échange à destination des étudiants et du personnel. Chaque candidat fera l’objet d’un accompagnement personnalisé afin de faire émerger un projet personnel cohérent qui vise à favoriser l’engagement citoyen et à améliorer les compétences linguistiques, techniques afin de mieux appréhender les transitions sociétales actuelles et l’adaptation au marché du travail. Les principes de non discrimination, d’inclusion et de transparence doivent prévaloir tout au long du processus de sélection des candidats pour la mobilité ainsi que pour l’attribution des bourses afférentes. Dans le contexte actuel, les échanges par visioconférence et le travail collaboratif en ligne seront favorisés notamment avant la période principale de stage.